

FDJ UNITED annonce le lancement de son opération d'actionnariat salarié « FDJ UNITED INVEST »

Boulogne, le 16 avril 2025 - FDJ UNITED annonce le lancement d'une nouvelle opération d'actionnariat salarié. Baptisée « FDJ UNITED INVEST », celle-ci portera sur un maximum de 1 % du capital, soit un nombre maximum de 1 852 700 actions.

Dans la continuité du succès de la dernière opération menée en 2019 lors de l'introduction en Bourse du Groupe, cette nouvelle initiative offrira l'opportunité aux plus de 5 000 collaborateurs bénéficiaires, français et internationaux, de s'inscrire pleinement dans la longue tradition d'actionnariat salarié portée par FDJ UNITED, en les associant toujours plus étroitement à l'ambition et aux performances du Groupe. L'actionnariat salarié représente aujourd'hui 3,4 % du capital de FDJ UNITED.



Pour Stéphane Pallez, Présidente directrice générale de FDJ UNITED :

« Avec l'acquisition de Kindred en octobre dernier et l'intégration de près de 2 500 nouveaux collaborateurs, notre Groupe ouvre un nouveau chapitre de son histoire. Plus international et plus diversifié, FDJ UNITED s'inscrit dans une trajectoire de développement dans laquelle les collaborateurs joueront un rôle essentiel. Cette opération d'actionnariat salarié, proposée dans 13 pays, participe à notre tradition de partage de la valeur, dont nous sommes fiers. »

Deux modalités de souscription seront proposées aux salariés, avec une formule « classique », proposant une décote de 20 % et un abondement de la part du Groupe, ainsi qu'une formule « multiple », avec une décote de 15 % et une garantie de l'apport personnel. La période de souscription/rétractation est prévue du 26 juin au 30 juin 2025.



Annexes

Modalités de l'opération – Titres offerts

L'offre est proposée dans le cadre du plan d'épargne groupe (PEG) et plan d'épargne groupe international (PEGI) de La Française des Jeux régi par les articles L. 3332-1 et suivants du Code du travail.

L'offre porte sur un nombre maximum de 1 852 700 actions (représentant 1 % du capital à la date de la décision du conseil d'administration du 19 décembre 2024 sur le principe de l'offre).

Mise en œuvre du programme de rachat d'actions

L'offre sera alimentée par cession d'actions existantes rachetées par la société sur la base de l'autorisation des actionnaires accordée par la 17^{ème} résolution de l'assemblée générale du 25 avril 2024 ou une autorisation ultérieure ayant le même objet.

Dans ce contexte, La Française des Jeux procédera à l'acquisition d'un nombre maximum de 1 852 700 actions FDJ UNITED, avec la finalité de les céder aux bénéficiaires de l'offre "FDJ UNITED INVEST". Les actions pourront être acquises en une ou plusieurs fois, par tous moyens autorisés par la réglementation en vigueur, incluant notamment les opérations de gré à gré, les cessions de blocs, les ventes à réméré et l'utilisation de tout instrument financier dérivé, négocié sur un marché réglementé ou de gré à gré et la mise en place de stratégies optionnelles.

Bénéficiaires de l'offre

L'offre s'adresse aux salariés liés par un contrat de travail avec une société ayant adhéré au PEG ou au PEGI, en vigueur au moins une journée au cours de la période de souscription/rétractation, et ayant une ancienneté d'au moins trois mois à la date de clôture de la période de souscription/rétractation.

Les anciens salariés retraités qui ont conservé des avoirs au sein du PEG depuis leur départ du Groupe sont éligibles à l'opération, sans le bénéfice de l'abondement.

Formules de souscription

Les bénéficiaires ont la possibilité d'acquérir des actions FDJ UNITED à travers deux formules distinctes : une formule Classique et une formule Multiple comportant un effet de levier. L'investissement dans chaque formule est plafonné.

Les actions seront proposées au prix égal à la moyenne arithmétique des cours moyens pondérés par les volumes (VWAP) de l'action FDJ UNITED sur Euronext Paris durant les vingt jours de bourse précédant la décision de la Présidente directrice générale portant sur les dates de la période de souscription/rétractation (« prix de référence »), diminué d'une décote de 20 % s'agissant des souscriptions dans la formule Classique et d'une décote de 15 % s'agissant des souscriptions dans la formule Multiple.

Formule Classique : les souscripteurs bénéficient d'une décote de 20 % sur le prix de référence et leur apport personnel est abondé. La formule Classique présente un risque de perte en capital dans la mesure où la valeur de l'investissement suivra l'évolution du cours de l'action FDJ UNITED, à la hausse comme à la baisse.

Formule Multiple : la formule comporte un effet de levier et permet au souscripteur de bénéficier de la garantie de son apport personnel ainsi que du plus élevé entre (i) un rendement minimum garanti à un taux prédéterminé sur le montant de l'apport personnel, ou (ii) un multiple de l'éventuelle hausse moyenne protégée du cours de l'action FDJ UNITED relevée sur la période d'investissement.

Les personnes éligibles à l'offre sont invitées à consulter la documentation détaillée sur l'offre FDJ UNITED INVEST établie à leur attention.

Mode de conservation des actions

L'acquisition des actions est réalisée par l'intermédiaire de Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE) ou, dans certains pays, en actionnariat direct.

Les droits de vote afférents aux titres détenus dans le FCPE seront exercés par le conseil de surveillance du FCPE. Les droits de vote afférents aux titres détenus en direct seront exercés par le participant.

Indisponibilité

Les parts de FCPE et les actions acquises en direct seront bloquées jusqu'au 31 mai 2030 inclus sauf survenance de l'un des cas de déblocage anticipé prévus par les articles L. 3332-25 et R. 3324-22 du Code du travail, et le cas échéant limités dans certains pays de déploiement de l'offre.

Opérations de couverture

La formule Multiple implique de la part de la banque qui structure cette formule (Société Générale) des opérations de couverture, sur les marchés et/ou hors marchés, au moyen d'achats et/ou de ventes d'actions, d'achat d'options d'achat et/ou de toutes autres transactions, à tout moment, en particulier pendant la période de fixation du prix de référence, et sur toute la durée de l'opération d'actionnariat salarié FDJ UNITED INVEST.

Calendrier indicatif de l'opération

Période de réservation : du 17 avril 2025 au 4 mai 2025 (inclus)

Fixation des prix d'acquisition : prévue le 25 juin 2025

Période de souscription/rétractation : prévue du 26 juin au 30 juin 2025 (inclus)

Règlement-livraison de l'offre : prévu le 29 juillet 2025

Ces dates sont fournies à titre indicatif et sont susceptibles de modification. Elles seront définitivement arrêtées par une décision à venir de la Présidente directrice générale agissant sur délégation du conseil d'administration.

Avertissement pour l'international

Le présent communiqué ne constitue pas une offre de vente ou une sollicitation pour l'acquisition d'actions FDJ UNITED. L'offre d'actions FDJ UNITED est strictement réservée aux bénéficiaires mentionnés ci-dessus et sera mise en place dans les seuls pays où le cas échéant, une telle offre aura fait l'objet d'un enregistrement ou d'une notification auprès des autorités locales compétentes et/ou à la suite de l'approbation d'un prospectus par les autorités locales compétentes, ou en considération d'une exemption à l'obligation d'établir un prospectus ou de procéder à un enregistrement ou une notification de l'offre.

Plus généralement, l'offre sera uniquement réalisée dans les pays où toutes les procédures d'enregistrement et/ou les notifications requises auront été effectuées et les autorisations nécessaires auront été obtenues.

Les actions FDJ UNITED pouvant être acquises dans le cadre de cette offre ne font l'objet d'aucune recommandation de la part des autorités de marché gouvernementales ou des autorités réglementaires. Aucun conseil ou recommandation d'investir n'est donné par La Française des Jeux ou une société de FDJ UNITED. La décision d'investissement est une décision personnelle, qui doit être prise par chaque salarié en tenant compte de ses ressources financières, de ses objectifs d'investissement, de sa situation fiscale personnelle, des autres alternatives d'investissement et du fait que la valeur d'une action cotée est fluctuante. À cet égard, les bénéficiaires sont invités à considérer la diversification de leur portefeuille de placements afin de s'assurer que le risque envisagé ne soit pas trop concentré dans un unique investissement.

À propos de FDJ UNITED

FDJ UNITED est un champion européen des jeux d'argent et de hasard, avec un large portefeuille de marques iconiques et une excellence technologique reconnue. Avec plus de 5 000 collaborateurs et présent dans près d'une quinzaine de marchés régulés en Europe, le Groupe propose une offre de jeux diversifiée et responsable, sous droits exclusifs et en concurrence : jeux de loterie en France et en Irlande, dans un large réseau de points de vente et en ligne ; paris sportifs en point de vente en France ; et jeux en ligne en concurrence (paris sportifs et hippiques, poker et casino en ligne, sur les marchés où ces activités sont autorisées). FDJ UNITED inscrit la responsabilité au cœur de sa stratégie et promeut une pratique récréative du jeu d'argent. Le Groupe est coté sur le marché réglementé d'Euronext à Paris (FDJU) et fait notamment partie des indices SBF 120, Euronext 100, Euronext Vigeo 20, EN EZ ESG L 80, STOXX Europe 600, MSCI Europe et FTSE Euro.

Pour plus d'informations, www.fdjunitied.com



@FDJ_UNITED



@FDJUNITED



@FDJUNITED



@FDJUNITED

Contact presse

01 41 10 33 82 | media@fdjunitied.com

Contact relations investisseurs

01 41 04 19 74 | invest@fdjunitied.com